



**Déclaration de Son Excellence Dr Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie et Présidente de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC**

**21 octobre 2024**

Le 9 octobre 2024, le peuple de la République du Mozambique a exercé son droit de vote dans le calme, à l'occasion des élections présidentielles, législatives et provinciales, conformément aux dispositions de sa constitution.

La SADC prend acte que les organes de gestion des élections ainsi que les autres institutions compétentes finalisent actuellement les résultats électoraux, qui seront rendus publics en temps opportun.

À la suite de l'incident tragique survenu le 19 octobre 2024, ayant entraîné la mort de M. Paulo Guambe, représentant du parti politique PODEMOS, et de M. Elvino Dias, avocat de ce parti, la SADC appelle les autorités compétentes de la République du Mozambique à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la conduite d'une enquête approfondie. Nous exhortons également toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue pendant que les autorités poursuivent leurs investigations.

Globalement, la SADC a observé que les élections au Mozambique se sont déroulées dans un climat de paix. Nous encourageons vivement toutes les parties prenantes à maintenir cet esprit de calme et de sérénité durant la période qui précède et suit l'annonce officielle des résultats électoraux.

Ainsi, nous appelons toutes les parties prenantes à veiller à ce que la paix et la stabilité continuent de prévaloir au Mozambique.

**S.E. DR. SAMIA SULUHU HASSAN  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE ET PRÉSIDENTE DE  
L'ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET  
DE SÉCURITÉ DE LA SADC**

**21 OCTOBRE 2024**